

150 ANS DU CRD

# 1914 : L'École fête son cinquantième et sa reconnaissance à l'échelon national

Deuxième volet de notre série consacrée à l'histoire de l'école de musique de Calais, désormais Conservatoire à rayonnement départemental de Calais :

C'est à partir de 1864 que des cours de musique sont dispensés à Calais sous l'égide de la municipalité, dans le cadre d'une Ecole de Musique promise à un bel avenir. Parallèlement, la commune de Saint-Pierre peine à organiser cet enseignement artistique mais prévoit la création d'une structure spécifique lors d'une délibération de son conseil municipal en date du 20 décembre 1883. Le 24 juin 1884, il est même décidé qu'elle se déploiera dans l'ancienne halle de la Place de la République qui devra être aménagée moyennant une dépense de 11 025 francs.

L'Ecole de Musique de Saint-Pierre-lès-Calais ne verra pourtant pas le jour car en 1885 la commune fusionne avec sa voisine, Calais qui, anticipant sans doute la nouvelle donne administrative, a fait en sorte de subventionner plus grassement son propre établissement afin de le faire rayonner au point d'empêcher l'éclosion d'une école concurrente à Saint-Pierre. En effet, après plusieurs années marquées par un budget très restreint, l'Ecole de Musique de Calais obtient à partir de 1882/1883 davantage de subventions qui l'autorisent à prendre de l'ampleur.

## Nouvel élan à partir de 1883

L'établissement passe ainsi de trois à huit professeurs afin de pouvoir intégrer l'étude des instruments de cuivre, mais aussi à hanche, et de la flûte. La répartition des postes s'effectue alors de la manière suivante : un professeur de solfège, piano et harmonium ; un professeur de violon et

## Trop loin pour les Saint-Pierrois : une pétition circule

alto ; un professeur de violoncelle et contrebasse ; un professeur de flûte, un professeur de hautbois, clarinette et basson assisté d'un suppléant ; un professeur de piston, trombone, cor et autres cuivres, également assisté d'un suppléant.

En additionnant tous les frais et les traitements dévolus aux professeurs – entre 4 et 800 francs – et au directeur – 1 200 francs – le fonctionnement annuel de l'Ecole de Musique doit être financé à hauteur de 10 450 francs, somme assez considérable pour l'époque. Mais le principe n'en est pas moins adopté lors de la séance du 6 avril 1883 du conseil municipal de Calais. Ce renforcement des moyens et des effectifs permet aux élèves de l'Ecole de se produire plus souvent et avec plus d'éclat lors des représentations d'opéra, qui se multiplient dans les murs du théâtre de la rue Leveux.

## Problèmes pour les Saint-Pierrois

En 1887, 79 élèves sont inscrits à l'Ecole de Musique de Calais, chiffre plutôt modeste si l'on tient compte du fait que l'établissement a pour vocation de drainer toute l'aire de la nouvelle commune formée des deux entités administratives unifiées. La difficulté réside dans la situation excentrée de l'Ecole, qui siège à Calais-Nord, rue Notre-Dame : pour les élèves saint-pierrois, il n'est pas possible de s'y rendre pendant la pause méridienne, et l'aller-retour peut être assez long en fin de journée.

## Les anciens du siècle dernier



Le comité de l'association des anciens élèves, en 1913.



Ensemble orchestral de l'école de musique de Calais, en 1911.

En conséquence, une pétition circule : les Saint-Pierrois demandent la création d'un cours au lavoir de la place Crèvecoeur ou dans la salle de la place de la République, ce qui induirait une dépense de 500 francs annuels. Leur requête échoue dans un premier temps : pour les édiles à la tête du Grand Calais, il n'est pas possible de revenir sur la suppression du cours de solfège et d'instruments de Saint-Pierre arrêtée quelques mois plus tôt.

Il faudra attendre 1891 pour que satisfaction soit donnée aux Saint-Pierrois et qu'un cours ouvre dans la partie sud du territoire de la ville. L'effectif total de l'Ecole de Musique du Grand Calais avoisine alors 400 élèves et il est bientôt question de scinder les classes de filles et de garçons. Face à une telle expansion, une réorganisation s'impose. Elle sera menée à bien à partir de 1895 par Emile Camys, fraîchement nommé directeur, qui parvient à obtenir de nouveaux subsides en dévoilant son ambition : transformer l'Ecole

en Académie Nationale.

## En route pour devenir une Académie Nationale

Profitant de son charisme et de son autorité, Emile Camys impulse la création de neuf nouveaux cours dont un cours d'harmonium pour jeunes filles, un cours supérieur de solfège pour les jeunes gens, un autre pour jeunes filles, un cours d'orchestre (classe d'ensemble) et un cours d'histoire de la musique. Des conférences sont régulièrement programmées, portant sur la vie et l'œuvre de compositeurs célèbres. Cet accroissement conséquent de dépenses s'accompagne d'un relèvement du traitement des professeurs et de la création d'un poste d'accompagnateur.

A la fin du siècle, l'engouement pour la musique s'étend dans les quartiers de Calais : le Petit-Courgain obtient son cours de solfège, le Pont-du-Leu pétitionne pour obtenir le sien... Le conseil municipal songe à regrouper les deux pôles de Calais-Nord et Calais-Sud

en un seul lieu administratif, qui se situerait rue La Fayette : ainsi, l'établissement prendrait plus de poids et pourrait, à terme, être considéré comme une Académie digne d'être affiliée au Conservatoire de Paris, ce qui lui donnerait la possibilité de bénéficier de subventions octroyées par l'Etat. Toute une pléiade d'anciens élèves de l'Ecole de Musique de Calais a d'ailleurs d'ores et déjà rejoint les Conservatoires de Paris ou de Lille : Georges Tourneur, Léon Vas-soult, Edgard Baudet, Fernand Masson...

Avec l'arrivée au poste d'adjoint aux Beaux-Arts du dynamique Georges Hembert en 1912, une active correspondance avec le pouvoir central s'instaure. L'inspecteur délégué par le ministre, en visite à l'Ecole de Musique de Calais, se dit satisfait du fonctionnement des classes de solfège et d'instruments, ainsi que de la classe d'ensemble orchestral. Avec la complaisance d'Emile Camys, Georges Hembert s'empresse de mettre en conformité le règlement de l'Ecole avec

## Le CRD en mode symphonique

Il y a 150 ans, l'école de musique de Calais ouvrait ses portes. Un tel anniversaire ne pouvait appeler qu'une fête grandiose de la part du Conservatoire à Rayonnement Départemental, descendant direct de l'école de musique.

L'occasion était belle pour le directeur Jean-Robert Lay de réaliser un rêve de plus : créer un orchestre symphonique propre au CRD. Un projet immédiatement soutenu par Cap Calais : l'orchestre symphonique de l'agglomération est né. Aux pupitres, on reconnaît les enseignants du conservatoire, quelques élèves, des musiciens amateurs et des professeurs d'autres structures. Pour son premier concert, l'orchestre symphonique s'associe au Trio Léos pour interpréter le triple concerto pour violon, violoncelle et piano de Beethoven. La célèbre « Rhapsody in blue » de Gershwin, la « Pavane

pour une infante défunte » de Ravel, et l'« Arlésienne » de Bizet, avec la chorale Arpège, complètent le programme.

### 150 ans du conservatoire

Vendredi 7 novembre 2014 - 20 h  
A l'occasion des 150 ans du Conservatoire, création de l'Orchestre symphonique de l'agglomération du Calaisis à l'auditorium Didier Lockwood - CRD - Calais

Tout public. Tarif unique : 6 €.

Elèves du CRD : 3 €

Samedi 8 novembre 2014 - 20 h 30

Marck - salle du CMSL

et Dimanche 9 novembre 2014 - 15 h 30

Salle Jules Boulart à Blériot-Plage

Orchestre symphonique de l'agglomération du Calaisis (même programme qu'à Calais)

## Marie Van Rhijn : « La musique est une force en plus »

Sur jeunes-talents.org, on fait la connaissance de Marie Van Rhijn, claveciniste bardée de prix décrochés à Londres, à Moscou, en Autriche. Sans ce détour sur Internet, on n'aurait rien su de ces succès. Quand on la rencontre chez ses parents, au Pont-du-Leu, c'est pardessus tout le plaisir d'être musicienne qui ressort de la conversation de Marie Van Rhijn.

Claveciniste professionnelle depuis deux ans, c'est au CRD que pour elle tout a commencé. Marie y a passé dix ans tout juste, et en garde un souvenir qui va au-delà d'un plaisir musical : « J'ai eu la chance d'être dans un très bon groupe. Nous avions le même âge, à deux ou trois ans près, et nous sommes devenus amis. C'était une famille en plus. Cette ambiance favorisait les échanges, et les projets. De plus la formation au CRD était très riche, avec beaucoup de bons enseignants et de projets. J'ai un très beau souvenir de la « Rue bleue », en collaboration avec une troupe de théâtre. » Entre la harpe et le piano, elle a hésité avant de choisir le clavecin : « Où on retrouve, en fait, le clavier et les cordes pincées. » Un excellent compromis qui lui fait intégrer la classe de Marie-Hélène Bouillot à l'âge de sept ans : « Malheureusement, elle est partie dans le sud deux ans après. J'en ai vraiment été triste à l'époque. Même si son enseignement a été le plus court dans ma formation, il m'a beaucoup marqué. » L'apprentissage continue, avec un plaisir renouvelé, auprès d'Anne Sortino : « Le clavecin correspond à un répertoire qui me touche, la musique ancienne. En même temps, je n'aime pas cloisonner les genres. Je peux m'investir autant dans un projet de musique baroque ou de jazz, du moment que j'ai le plaisir de jouer et de partager la musique. Transmettre de l'énergie et des émotions au public, mais aussi partager avec les autres musiciens. C'est aussi ce qui me plaît dans le clavecin : c'est un instrument très sociable. »



La claveciniste Marie Van Rhijn a fait ses premières gammes au CRD de Calais.

Contre toute attente au vu de son parcours, Marie Van Rhijn a choisi tardivement de devenir musicienne professionnelle : « Je me suis décidée l'année du bac. Jusque-là, je n'avais pas conscientisé mon désir d'être musicienne. » Du reste, la jeune fille avait d'autres cordes à son arc : le théâtre, en option au Lycée Berthelot, le sport, tout en s'essayant au piano-forte, au violon, à la chorale. Un emploi du temps chargé dont Marie van Rhijn se souvient avec le sourire : « Beaucoup de travail ? Je n'ai pas l'impression parce que je ne l'ai jamais vécu comme une contrainte. Pour moi, c'était comme des challenges. Et, aussi, j'ai eu la chance que mes parents m'emmènent partout... » En dépit de la légèreté avec laquelle elle aborde son jeune parcours, on devine chez Marie Van Rhijn un vrai caractère de bossueuse : « Oui, ça demande des efforts, c'est un fait. Mais ces efforts sont largement compensés par le plaisir de jouer une pièce et de la

partager avec le public. » À 17 ans, la jeune Calaisienne est devenue parisienne, élève au CNSMD de la capitale. Elle le quitte en 2012, master de clavecin et basse continue en poche. La basse continue désigne le clavecin en tant qu'instrument d'accompagnement (par opposition au solo) : « Et c'est la plus grosse part de l'activité d'un claveciniste » précise Marie. Cofondatrice du Trio Dauphine et de l'ensemble Sepia, la musicienne découvre un nouveau métier : « Parce que les concerts ne vous tombent pas du ciel, il faut aller au contact du milieu des festivals, du milieu de l'opéra. C'est une chose à laquelle on n'est pas préparé durant sa formation de musicien. » L'aisance naturelle de Marie Van Rhijn doit sûrement l'aider, et la musique elle-même n'y est peut-être pas étrangère : « C'est une chance d'avoir la musique dans sa vie. C'est quelque chose en plus, une force en plus... »

qu'elle est sollicitée par les Sociétés de Secours mutuels, que ce soit pour les marins ou pour les pauvres. La Chorale Femina, quant à elle, apparaît à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire en pleine efflorescence : créée en 1910, elle regroupe les jeunes filles et dames désireuses de pratiquer l'art du chant sous la houlette d'André Cattiez, titulaire de la classe de solfège de l'Ecole de Musique de Calais, mais aussi lauréat du Conservatoire de Lille.

De nombreux élèves de l'Ecole de Musique sont mobilisés lorsqu'éclate la Grande Guerre. Mais des concerts, souvent donnés par des fanfares militaires, continuent de rythmer régulièrement la vie civile pendant les quatre années du conflit au terme desquelles l'activité de l'établissement reprend de plus belle... pour deux cinquantenaires supplémentaires !

MAGALI DOMAIN

La semaine prochaine, dernier volet : Emile Camys, musicien oublié

## De nombreux élèves partent au front. Mais les concerts continuent

les programmes ministériels. Ce long travail aboutit au décret du 18 août 1913, stipulant que l'Ecole de Musique de Calais est promue au rang d'Ecole Nationale.

Les 26 et 30 mars 1914, les fêtes du Cinquantenaire célèbrent joyeusement cette promotion avec l'organisation d'un grand festival Charles Gounod programmant conférences et concerts, notamment la représentation intégrale de la trilogie sacrée intitulée « La rédemption », qui mobilise rien moins que 200 exécutants.

C'est l'occasion pour l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale de Musique de Calais de faire parler d'elle. Douze de ces anciens élèves ont fondé en 1880 l'Union chorale, un orphéon ayant pour devise « Plaire et Secourir » : en effet, l'Union chorale se produit bénévolement à chaque fois